

Image not found or type unknown



## heures de livraison autorisées

Par **orsoni**, le **06/02/2009** à **11:14**

Bonjour,

Ma question concerne les heures de livraison. Il me semblait que l'on ne pouvait pas venir livrer avant 7h00 le matin. Or la société Sodexho livre tous les matins à 6h30, devant chez moi, un collège, ce qui nous réveille. Peut-on obtenir qu'il décale leur livraison d'une 1/2 heure ?

En vous remerciant de votre réponse

CO